



À Paris, le jeudi 17 février 2026

## **Surendettement : une hausse des dépôts qui confirme la fragilité des ménages les plus modestes, dans un contexte de baisse structurelle**

**En 2025, 148 013 dossiers de surendettement ont été déposés auprès des commissions départementales, soit + 9,8 % sur un an. Cette hausse, observée depuis l'été 2023, confirme la persistance de difficultés financières pour les ménages les plus fragiles. Elle intervient toutefois dans un contexte où le surendettement demeure nettement inférieur à son niveau d'il y a dix ans.**

### **Une augmentation des dépôts, dans une tendance de long terme toujours orientée à la baisse**

Malgré l'augmentation enregistrée en 2025, le nombre de dossiers déposés demeure **inférieur de 32 % à celui de 2015** (13 210 dossiers supplémentaires par rapport à 2024), confirmant une baisse structurelle sur la dernière décennie.

Les disparités territoriales restent marquées, avec un taux moyen de **267 dépôts pour 100 000 habitants**, et des niveaux plus élevés dans certains départements du nord de la France.

Parallèlement, le nombre de personnes inscrites au Fichier des incidents de remboursement des crédits aux particuliers (FICP) au titre d'une mesure de surendettement s'établit à **476 000**, en **légère baisse sur un an (- 0,7 %) et en fort recul sur dix ans (- 45 %)**, sous l'effet de sorties du fichier plus nombreuses que les entrées.

### **Des délais de traitement maîtrisés**

Les commissions de surendettement **maîtrisent les délais de traitement : un peu plus d'un mois** pour statuer sur la recevabilité d'un dossier et **environ quatre mois** pour proposer une solution. Ces délais, quasiment inchangés, témoignent de la capacité du dispositif à absorber la demande tout en garantissant un accompagnement efficace.

### **Une structure d'endettement stable**

En 2025, l'endettement total des ménages surendettés atteint **5 milliards d'euros (+ 11,1 %)**, principalement sous l'effet de la hausse du nombre de dossiers.

La structure de l'endettement évolue marginalement : **44 %** relèvent des dettes de consommation, en légère progression ; **13,4 %** concernent les charges courantes, dont les dettes d'énergie et de communication restent limitées ; **25,7 %** correspondent aux dettes immobilières, en recul pour la cinquième année consécutive, présentes dans **un dossier sur dix**.

### Vulnérabilité des ménages durablement fragilisés sur le plan social

Les situations de surendettement concernent majoritairement des ménages en grande difficulté sociale : **62 % vivent sous le seuil de pauvreté**, contre 15 % dans l'ensemble de la population. Les **accidents de vie (perte d'emploi, séparation, problèmes de santé) constituent le principal facteur** de bascule, loin devant les difficultés de gestion budgétaire.

Les profils les plus exposés restent les **personnes seules**, les **familles monoparentales**, les **femmes** et les **personnes en recherche d'emploi**, tandis que la part des **18-29 ans** continue de progresser.

Selon François Villeroy de Galhau, Gouverneur de la Banque de France : « *La hausse des dépôts de dossiers de surendettement appelle une mobilisation poursuivie de la Banque de France en faveur des ménages modestes. Cette mobilisation s'appuie sur la solidité du cadre français de prévention et de traitement du surendettement, qui permet d'apporter des solutions rapides et adaptées à ceux qui en ont besoin* ».

- Retrouvez [l'Enquête typologique 2025 sur le surendettement](#) avec le détail du surendettement des ménages
- Retrouvez le [communiqué de presse](#) sur l'adhésion de la Banque de France au programme Services Publics +

**À propos de la Banque de France.** Institution indépendante, la Banque de France a trois grandes missions : la stratégie monétaire, la stabilité financière, les services à l'économie et à la société. Elle contribue à définir la politique monétaire de la zone euro et la met en œuvre en France ; elle contrôle banques et assurances et veille à la maîtrise des risques ; elle propose de nombreux services aux entreprises et aux particuliers.

Visitez notre site internet [www.banque-france.fr/](http://www.banque-france.fr/)

Suivez nous    